

*Article 29 du Règlement*

assemblée à ce moment-ci, puisque, ce faisant, il permet à la Chambre de bien peser toutes les ramifications de la catastrophe qui frappe actuellement les provinces de l'Atlantique.

La plupart des gens ne considèrent probablement pas ma province, l'Île-du-Prince-Édouard, comme une province forestière. Toutefois, près de 48 p. 100 de la superficie de l'île, quelque 700,000 acres, sont en fait couverts de forêts. C'est là une proportion importante, car non seulement près de la moitié des terres sont boisées, mais aussi presque toutes appartiennent à des particuliers. Cette situation est bien différente de celle que l'on retrouve dans la plupart des autres régions du Canada où la plupart des forêts appartiennent à l'État et très peu au secteur privé.

● (2210)

L'Île-du-Prince-Édouard s'est développée au fur et à mesure qu'y surgissaient des petites exploitations agricoles de 50 à 100 acres. Généralement parlant, la moitié de la superficie de ces fermes est restée boisée. A l'arrière de chaque exploitation se trouve en fait un boisé dont dépend la viabilité économique de la ferme en question. Ce boisé a toujours été un élément essentiel des exploitations agricoles de l'Île-du-Prince-Édouard. On y récolte annuellement près de 333,000 mètres cubes de bois. Le taux de croissance des arbres est excellent grâce au climat. Notre sol est extrêmement fertile et l'environnement convient parfaitement à l'arboriculture forestière qui nous donne du bois de construction. Notre taux de croissance de fibres compte parmi les plus élevés au Canada. Je suppose que la Colombie-Britannique nous devance, mais grâce aux méthodes de sylviculture comme l'éclaircissage, le dégagement et le reste, nos forêts se développent de façon importante.

A l'heure actuelle, dans l'île, le secteur forestier emploie près de 400 personnes qui se chargent de l'abattage ou de la gestion des forêts ou encore, qui travaillent pour les scieries. Beaucoup seront surpris d'apprendre que 50 scieries fonctionnent à l'heure actuelle. Ce sont généralement des entreprises familiales qui travaillent sur commande. Les forêts sont, bien entendu, extrêmement importantes pour permettre à cette industrie de survivre. Les scieries produisent 16 millions de pied-planches par an. Vingt pour cent de toute la production forestière annuelle de l'île est exportée vers la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick sous forme de pâte. Le bois de chauffage est un autre aspect important de la récolte annuelle et de nombreux habitants de l'île chauffent leur maison au bois en hiver. En fait, une bonne partie de l'industrie a décidé depuis quelques années d'utiliser le bois de chauffage et je ne serais donc pas surpris si près de 70 ou 80 p. 100 des besoins de chauffage étaient maintenant satisfaits grâce au bois de l'île. En 1983, une enquête a montré qu'on consommait dans l'île 264,000 mètres cube de bois de chauffage par an. Tout cela pour vous montrer simplement à quel point le secteur forestier est important à l'Île-du-Prince-Édouard.

A l'heure actuelle, notre province est un peu comme une boîte d'allumettes et à n'importe quel moment, un autre incendie pourrait éclater. Il y en a eu jusqu'à maintenant plus de 50 et quelque 333 hectares ont été brûlés. Quatre principaux incendies ont détruit près de 50 hectares chacun soit 200 en tout. Jusqu'à maintenant, nous avons eu quand même la

chance qu'il n'y ait aucune perte de vie, mais quelques propriétés ont été détruites, bien que beaucoup aient été épargnées. Quatre chalets et quelques granges d'une valeur totale de \$150,000 ont été ravagées par les flammes. C'est la première fois depuis 1978 que des incendies de forêt entraînent la perte de biens. Encore hier, un grave incendie a éclaté dans ma circonscription. Un producteur laitier s'occupait de ses vaches dans sa grange et par bonheur, le chef des pompiers de la région de St. Peter qui passait par là a remarqué de la fumée venant des bois situés derrière l'exploitation agricole. Il s'est arrêté pour voir où était le propriétaire et ils sont vite allés voir ce qui se passait. Quand ils sont arrivés sur les lieux le mince filet de fumée s'était déjà transformé en un incendie important. Quatre services de pompiers, et le ministère des Forêts, ont répondu assez rapidement à l'alerte et ils ont pu circonscire le feu à un boisé de 100 acres environ qui, bien entendu, a été détruit en relativement peu de temps. Sans les efforts énormes déployés par les services locaux d'incendie, le ministère provincial des forêts et des bénévoles, mon électeur et sa famille auraient certainement perdu toute leur exploitation agricole. Comme je l'ai dit, parce que les boisés de notre province sont disposés en parallèle, voisins les uns des autres, tout près des exploitations agricoles, l'ensemble de la collectivité aurait pu être rasé. Naturellement, cette famille et ses voisins ont été grandement soulagés quand le fléau a été maîtrisé. Voilà pourquoi je dois rendre hommage ce soir, comme d'autres l'ont fait, aux vaillants efforts des pompiers, volontaires et autres, et à tous les particuliers qui ont prêté leur concours. Sauf erreur, six ou sept cents personnes ont participé à la lutte contre une cinquantaine d'incendies qui s'étaient déclarés dans l'île la semaine dernière.

Quelqu'un a rappelé ce soir que les boisés et les étendues forestières relèvent de la compétence des provinces. Si cela est vrai dans la plupart des cas, un grand nombre de nos boisés sont des propriétés privées. Je pense que le gouvernement fédéral, les gouvernements des provinces et les municipalités ont le devoir de veiller aux besoins de ceux qui ont subi des pertes importantes. Par exemple, les pouvoirs publics peuvent venir en aide aux propriétaires de boisés en aidant au reboisement, ou encore au nettoyage des zones dévastées. Je pense que nos programmes forestiers à frais partagés, de même que le ministère de l'Emploi et de l'Immigration qui contribue à créer de l'emploi, pourraient prêter leur concours aux propriétaires de boisés qui ont subi des pertes.

Je pourrais vous parler aussi d'autres incendies, mais je connais certains de mes amis qui ont été étonnés qu'eux-mêmes ou leurs voisins n'aient pas perdu leur maison ni d'autres bâtisses du fait de ces incendies. C'est ainsi que l'un de mes amis, de passage à Charlottetown, voulant rentrer chez lui a constaté que du matériel encombrait la route pendant que les pompiers et des voisins combattaient un incendie. Il a dû prendre un autre chemin pour rentrer chez lui. Mais déjà, sa grange et ses autres bâtiments disparaissaient dans un nuage de fumée. À mesure qu'il approchait, il vit un rideau de flammes qui menaçaient sa grange. Pourtant, par miracle, le vent tourna au dernier moment et ses bâtiments furent épargnés.